

Image not found or type unknown



Erreur de facturation de la part du magasin

Par **NCADep**, le **04/03/2012** à **18:48**

Bonsoir, rnJ'ai passé commande pour un article et versé un acompte, à la suite de quoi on m'a remis une facture : "reste à payer xxx €".rnQuelques heures plus tard, le magasin m'appelle en m'informant d'une erreur de facturation. En effet, la caissière m'a fait une remise sur la remise.rnDois-je payer le montant indiqué sur ma facture ou le montant originel de l'article et donc ignorer l'erreur de l'employé/du magasin ?